

DEC192908DR07

Décision modifiant la décision n°DEC160614DR07 du 1er Janvier 2016, portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5242 intitulée INSTITUT DE GENOMIQUE FONCTIONNELLE DE LYON (IGFL)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC140811DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Frédéric Faure, délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5242 ;

Vu la décision DEC160614DR07 du 1^{er} janvier 2016, portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5242 intitulée INSTITUT DE GENOMIQUE FONCTIONNELLE DE LYON (IGFL),

DECIDE :

Article 1er :

L'article 2 de la décision susmentionnée est modifié comme suit :

« Le conseil de laboratoire comprend 20 membres :

- le directeur de l'unité ;
- les directeurs adjoints ;
- 10 membres élus :
 - Collège Chercheurs/enseignants chercheurs : 7 élus
 - Sous collège permanents : 4
 - Sous collège non permanents : 3
 - Collège ITA : 3 élus
- 7 membres nommés.

Article 2 :

La présente décision, qui prend effet à compter du 1^{er} septembre 2019, sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 14 Novembre 2019

Pour le Président - directeur général et par délégation,
Le délégué régional
Frédéric Faure



DEC191176INSMI

Décision portant nomination de M. Matthieu Boileau aux fonctions de directeur du groupement de recherche GDR3275 intitulé « Calcul »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC161232DGDS du 16 décembre 2016 portant renouvellement du groupement de recherche intitulé « Calcul » et nommant M. Loïc Gouarin directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} juillet 2019, M. Matthieu Boileau, Ingénieur de recherche CNRS, est nommé directeur du groupement de recherche n° 3275 intitulé « Calcul » pour la durée fixée dans la décision DEC161232DGDS portant renouvellement de l'unité, en remplacement de M. Loïc Gouarin.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

17 JUIN 2019

Le président - directeur général
Antoine Petit

